

I BUT DU COURS

Il est évident, aujourd'hui, que la science constitue un domaine important du savoir humain. Cependant, les succès de la science moderne tendent à discréditer ce qui était autrefois considéré comme une étude scientifique des êtres naturels, de la nature et des mathématiques. Or, ce cours est dédié à la lecture et à la discussion de grandes œuvres scientifiques de l'Antiquité et de l'époque chrétienne. Le but visé est donc de se familiariser avec ces œuvres marquantes de l'histoire des sciences, dans l'intention de comprendre la conception de la science qui est présente dans ces œuvres. Pour atteindre cet objectif, ce cours propose également d'analyser l'influence de la redécouverte des œuvres scientifiques de l'Antiquité sur l'art à la Renaissance.

II OBJECTIFS

Objectifs de connaissance

- Acquérir une solide culture générale par le plaisir de la lecture.
- Faire l'expérience du savoir véhiculé dans **les œuvres qui ont marqué la science occidentale à ses débuts** (Antiquité et monde chrétien) et d'en comprendre la spécificité.
- Mettre en relation les œuvres étudiées avec des œuvres artistiques (en peinture, musique, architecture) de la Renaissance.

Objectifs d'habiletés intellectuelles

- Développer l'art de la lecture et de la discussion.
- Développer sa propre autonomie vis-à-vis de la lecture des grandes œuvres.
- Favoriser les capacités de synthèse et de communications orale et écrite.

III CONTENU

L'étudiant devra lire des traités de science naturelle d'Aristote : *La Physique* (livres I-IV et VIII), *Du ciel* (extraits); le premier livre des *Éléments* d'Euclide et le *De la nature* de Lucrèce.

IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

La lecture des grandes œuvres est le moyen par lequel l'étudiant développera un jugement autonome et instruit. Ce sont les livres qui enseignent, et tous dans ce cours, étudiants comme enseignant, participent à l'effort de s'en approprier l'enseignement. À chaque séance, l'étudiant sera donc invité à partager les fruits de sa lecture et à la comparer à celle de ses pairs. Pour ce faire, diverses activités d'apprentissage (réflexions personnelles, exposé oral et travaux courts) seront proposées afin de rendre fécond le contact avec l'œuvre. Toutes ces stratégies pédagogiques ne visent qu'un seul objectif : enrichir la mise en commun de l'expérience d'apprentissage d'une œuvre.

V LECTURES

À acheter :

- Aristote, *Physique* (GF-Flammarion)
- Euclide, *Éléments* (livre I; Collection Résurgences)
- Lucrèce, *De la nature* (GF-Flammarion)

Échéancier des lectures

Semaine	Lecture	Semaine	Lecture
Semaine 1	Héraclite, extraits	Semaine 9	Semaine de lecture
Semaine 2	Parménide, poème	Semaine 10	Euclide, livre I
Semaine 3	<i>Physique</i> , livre I	Semaine 11	Euclide, livre I (suite)
Semaine 4	<i>Physique</i> , livre II	Semaine 12	Lucrèce, livre I
Semaine 5	<i>Physique</i> , livre III	Semaine 13	Lucrèce, livres II-III
Semaine 6	<i>Physique</i> , livre IV	Semaine 14	Lucrèce, livres IV-V
Semaine 7	<i>Physique</i> , livre VIII	Semaine 15	Lucrèce, livre VI
Semaine 8	<i>Du ciel</i> , extraits		

Les extraits d'Héraclite, de Parménide et *Du ciel* d'Aristote seront distribués en classe.

VI MODES ET CRITÈRES D'ÉVALUATIONS

Les évaluations

- Réflexions hebdomadaires valant pour 35% de la note finale.
- Un exposé oral interactif valant pour 30% de la note finale.
- Un travail court valant pour 35% de la note finale.

Les critères d'évaluation

Chaque réflexion personnelle portera sur la lecture assignée pour une séance particulière. L'étudiant devra choisir l'un des thèmes suggérés par l'enseignant et remettre sa réflexion écrite sur le thème choisi au début de la séance. L'enseignant n'acceptera aucun travail reçu après le début de la séance. L'objectif de ce travail de réflexion est de permettre à l'étudiant de porter un regard global et personnel sur le texte à l'étude par le biais d'un de ses thèmes, préparant ainsi la discussion en classe. L'étudiant devra rédiger une réflexion personnelle à chaque semaine, sauf pour les semaines où il présente un exposé oral ou remet un travail court ainsi qu'une semaine de son choix au cours de la session ; il rédigera donc au total dix réflexions personnelles. Ces réflexions, de 1 1/2 à 2 pages en Times 12 points et à interligne 1,5, seront évaluées en fonction du traitement du thème abordé, de l'effort personnel de réflexion et de la qualité de la langue.

L'exposé oral interactif permet à l'étudiant de lancer et de prendre en charge la discussion lors d'une séance. L'étudiant devra choisir un ou quelques thèmes parmi ceux suggérés par l'enseignant et présenter son analyse de celui-ci ou de ceux-ci en classe. L'exposé oral sera évalué en fonction de la compréhension globale du texte à l'étude, du traitement des thèmes abordés, de la clarté de l'expression, de la cohérence des idées et de l'effort personnel de réflexion. Seul l'exposé oral pourra se faire en équipe de deux ou individuellement, toutes les autres évaluations étant individuelles. S'il est fait individuellement, l'exposé oral devra durer entre 8 et 10 minutes ; s'il est fait en équipe de deux, il devra durer entre 12 et 15 minutes. L'horaire des exposés oraux sera déterminé lors de la première semaine de cours.

Le travail court portera sur la lecture assignée pour une séance particulière. L'étudiant devra choisir un ou quelques thèmes parmi ceux suggérés par l'enseignant et remettre son travail écrit au début de la séance en question. L'objectif principal de ce travail est d'approfondir un thème ou quelques thèmes de la lecture obligatoire de la semaine. Le travail court, de 6 à 8 pages en Times 12 points et à interligne 1,5, sera évalué en fonction de la compréhension globale du texte à l'étude, du traitement des thèmes abordés, de la clarté de l'expression, de la cohérence des idées, de l'effort personnel de réflexion et de la qualité de la langue. L'enseignant n'acceptera aucun travail reçu après le début de la séance. À noter que le travail court devra porter sur l'une ou l'autre des œuvres suivantes : la *Physique* d'Aristote ou le *De la nature* Lucrèce.

VII. ECHELLE DE NOTATION ET PLAGIAT

1. L'échelle de notation est celle qui est en vigueur à la Faculté de philosophie.

A+	(95%-100%)	A	(90%-94%)	A-	(85%-89%)
B+	(80%-84%)	B	(76%-79%)	B-	(72%-75%)
C+	(68%-71%)	C	(64%-67%)	C-	(60%-63%)
D+	(55%-59%)	D	(50%-54%)	E	(-49%)

Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie). Une pénalité de 5% sera appliquée pour un travail écrit comportant 5 à 9 fautes, et 10% pour 10 fautes et plus.

2. Le plagiat est tout à fait à proscrire. Voir à ce sujet le site internet de la Faculté et le Règlement des études.
3. Citer vos sources selon les règles préconisées est d'une importance capitale. Pour plus d'informations à ce sujet, consulter les sites suivants :

<http://www.bibl.ulaval.ca/chercher-autres-sujets/citer-ses-sources>

<http://www.bibl.ulaval.ca/diapason/plagiat/plagiat.htm>

<http://www.bibl.ulaval.ca/aide-a-la-recherche/formations-et-tutoriels>

VIII. ÉTUDIANTS AYANT UN HANDICAP

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>

IX. UTILISATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

L'utilisation d'appareils électroniques (téléphones intelligents, tablettes numériques, enregistreurs, ordinateurs reliés à Internet, etc.) est interdite pendant les cours.